

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 28 juillet 2026

Engrais : Annie GENEVARD réunit la filière et appelle à la responsabilité de tous quant aux prix pratiqués depuis l'annonce de l'aide à l'achat d'engrais, destinée à sécuriser la campagne 2027

Annie GENEVARD, ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire, a réuni ce jour l'ensemble de la filière engrais – producteurs, importateurs, négociants et distributeurs –, en présence du cabinet de Serge PAPIN, ministre des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat, du Tourisme et du Pouvoir d'achat, ainsi que de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF).

A cette occasion, la ministre a rappelé que **l'effort exceptionnel de 145 M€ consenti par la Nation** et la Commission européenne au bénéfice des agriculteurs *via* le guichet engrais, appelle une responsabilité collective de l'ensemble des acteurs de la chaîne d'approvisionnement. Elle a ainsi prévenu que l'Etat sera très vigilant à ce que toute évolution des prix soit le reflet fidèle de la situation géopolitique et économique, et qu'aucune hausse induite des prix, pouvant être mise en lien avec l'ouverture de ce guichet engrais, ne saurait être acceptée.

Le guichet d'aide, mis en place à la suite de la forte hausse des prix des engrais provoquée par les tensions géopolitiques au Moyen-Orient, vise en effet à **débloquer les achats nécessaires à la campagne agricole 2027**, à préserver les capacités de production des exploitations et à garantir la souveraineté alimentaire de la France. L'aide publique a donc vocation à compenser une partie des surcoûts supportés par les exploitants agricoles. La ministre a été très claire : elle ne saurait alimenter des marges supplémentaires ou des comportements opportunistes.

Les agriculteurs doivent pouvoir acheter leurs engrais dans des conditions reflétant strictement la réalité des coûts d'approvisionnement résultant des tensions internationales.

La ministre a indiqué avoir été destinatrice de premières remontées faisant état de possibles tensions sur les prix. Sans préjuger de leur réalité, elle a souligné la nécessité d'une vigilance collective afin que le soutien public bénéficie pleinement aux agriculteurs.

Le Gouvernement suivra ainsi avec la plus grande attention l'évolution des cours des engrais azotés simples pendant toute la période d'éligibilité du dispositif.

Comme annoncé lors de la mise en place du guichet, un point de situation sera réalisé au 1^{er} octobre afin d'évaluer l'évolution des prix des engrais et de déterminer s'il est nécessaire d'adapter le dispositif au regard

Contacts presse

Service de presse d'Annie Genevard
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'agriculture,
de l'agro-alimentaire
et de la souveraineté alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv

des surcoûts effectivement constatés. Toute hausse injustifiée des prix serait susceptible de pénaliser l'efficacité du soutien apporté aux agriculteurs et, en définitive, l'ensemble de la filière.

« L'Etat prend sa part en mobilisant jusqu'à 145 millions d'euros pour permettre aux agriculteurs d'acheter les engrais nécessaires à la prochaine campagne. J'attends de chaque acteur de la filière qu'il prenne également la sienne. Les tensions géopolitiques peuvent justifier une évolution des prix des matières premières lorsqu'elles correspondent à une hausse réelle des coûts d'approvisionnement. En revanche, elles ne sauraient justifier des augmentations qui iraient au-delà de cette réalité économique. Cette aide est destinée aux agriculteurs, pour qu'ils puissent se projeter dans leur production et ainsi préserver notre capacité à produire et notre souveraineté alimentaire. »

Annie Genevard, ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire